

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

LA SALLE EN BEAUMONT

Janvier-Février 2024

Excellente année 2024 à toutes
et à tous !! 😊



Sommaire

Voeux du maire	p. 2
Elections partielles	p. 3
Conseil municipal des jeunes	p. 4
Etat civil	p. 4
30 ans, on se souvient	p. 5
Quelques infos	p. 5
Sainte Agathe et Saint Barnard	p. 6
Mise en lumière du clocher	p. 6
Les professionnels	p. 7
Infos diverses	p. 8

VOEUX À LA POPULATION DE LA SALLE EN BEAUMONT

Ce dimanche 14 janvier c'était les premiers vœux à la population pour Jean-Paul Paulin, nouveau maire de la commune élu le 16 décembre dernier.

Des vœux marqués par l'émotion en ce 30ème anniversaire du glissement de terrain où un hameau avait totalement disparu et dans lequel 4 personnes avaient péri. Un traumatisme pour la commune toujours très présent dans la population.

Émotion également car 2023 a été marquée par le décès du maire de la commune Jean Pra après 30 ans d'engagement au sein du conseil municipal dont 7 ans en tant que Maire au service de la commune comme l'ont rappelé Jean-Paul Paulin et la députée Marie-Noëlle Battistel dans leurs interventions en adressant toute leur amitié à sa famille.

Une minute de silence a été observée en leur souvenir en ce début de cérémonie.

Le maire a ensuite présenté la traditionnelle rétrospective de l'année écoulée avec les réalisations :

- L'aménagement de la combe des Serrues,
- La mise en lumière du clocher de l'église par TE 38 où nous avons été lauréat d'un appel à projets,
- La fin de la réhabilitation thermique de la mairie
- Et finalisation du logement communal au dessus de la mairie.



Monsieur Paulin a ensuite accueilli les nouveaux habitants arrivés cette année sur la commune et souhaité une très belle année à toutes et tous avant de convier l'assistance à partager la galette dans une ambiance musicale animée par Michel Vittone qui a invité les danseurs à investir la piste de danse .

ÉLECTIONS PARTIELLES

Suite au décès du maire Jean Pra, il y avait lieu de compléter le conseil municipal afin de procéder à l'élection du nouveau maire.

Le 3 décembre dernier se sont donc tenues les élections partielles pour élire un conseiller municipal.

Roland Balme et Jean-Paul Gaberro avaient déposé leur candidature.

- Résultats des votes :

140 votants : Monsieur Gaberro a obtenu 29 voix et Monsieur Balme 106.

Roland Balme a donc été élu.

Le 16 décembre a eu lieu l'élection du maire et des adjoints qui ont été élu à l'unanimité

➔ Jean-Paul Paulin, Maire

➔ Marianne Gilliot, 1ère adjointe en charge de l'administration générale, finances, écoles

➔ Roland Balme, 2ème adjoint, en charge des travaux, de l'agriculture, de la forêt, de l'eau et des captages

➔ Daniel Roche, 3ème adjoint, en charge de l'urbanisme, des bâtiments et de l'assainissement



CONSEIL MUNICIPAL DE JEUNES

Notre commune a décidé de mettre en place un conseil municipal de jeunes pour les deux ans qui viennent

Le CMJ permet aux élèves d'être porte-parole d'une génération, de monter des projets, d'organiser des événements, de représenter l'ensemble des jeunes lors de manifestations et cérémonies et de proposer des actions. C'est également un lieu d'apprentissage de la citoyenneté où l'on mène des projets pour la ville.

Faire partie du CMJ donne l'occasion de s'exprimer et d'être un relais auprès de l'équipe municipale.

Si tu es né entre 2012 et 2009, que tu souhaites t'investir dans la vie municipale, dépose ta candidature en répondant à ce questionnaire sur papier libre ou à retirer en mairie avant le 28 février 2024

NOM PRÉNOM
DATE DE NAISSANCE
ADRESSE
CLASSE

MOTIVATIONS

AUTORISATION PARENTALE AVEC ADRESSE MAIL



ETAT CIVIL DU 1 JANVIER 2023 AU 31 DÉCEMBRE 2023

Décès :

BERNARD Jacqueline née Vernet	31/01/2023
VERNET Virginie	18/02/2023
RAVET Brigitte	01/03/2023
PEPELIN Stéphane	05/03 2023
SCHULTZ Antoinette née Francou	27/03/2023
PRA Jean	08/09/2023
RAMI Valérie née Turc	25/09/2023
PRA Henriette née Conte	24/10/2023

Naissance :

ROMANI Randy

Mariage :

PAULIN Michel – PRA Bernadette

IL Y A 30 ANS, ON SE SOUVIENT

Dans la nuit du 7 au 8 janvier 1994, un glissement de terrain d'un million de mètres cubes détruisait plusieurs habitations du hameau des Parageons en quelques minutes et faisait quatre victimes : les couples Gallego et Ferlat surpris dans leur sommeil. 9 maisons furent détruites.

Les habitants n'ont rien oublié de ce drame qui fut un traumatisme pour notre petite commune.

30 ans après chacun se souvient et la cicatrice du glissement est encore bien visible sur le flanc de la montagne.

En hommage aux victimes, le Conseil municipal a déposé une gerbe devant le mémorial construit après la catastrophe.



QUELQUES INFOS

INSTALLATION D'UNE ANTENNE FREE

En mai 2024 une antenne sera installée en dessous des Allauves, parcelle n° 257 section A par l'installateur TDF, opérateur Free, sur un terrain privé.

Il est à préciser que la jurisprudence actuelle ne permet pas au conseil municipal de s'opposer à l'installation d'une antenne, la police des télécommunications étant de la compétence de l'ARCEP.

LE COIN DES ASSOCIATIONS

Si vous souhaitez faire mieux connaître votre association vous pouvez nous envoyer par mail un document (texte, photos) que nous publierons dans un prochain numéro

SAINTE AGATHE

Sainte chrétienne commémorée le 5 février.

Elle fut affreusement torturée, les seins mutilés après avoir refusé les avances du consul Quintanius.

Elle est la patronne des femmes.

A cette occasion depuis des années nous nous réunissons pour passer un agréable moment entre femmes.

Le 18 février 2024, MESDAMES serez-vous parmi nous pour partager un repas ?????

Merci de confirmer votre venue avant le 08 février 2024.

Poulette : 0677977494

Chantal : 0684316754



SAINTE AGATHE DE SICILE SAINT BARNARD DE ROMANS (778 - 842)



SAINT BARNARD

Saint de l'église catholique et Archevêque de Vienne canonisé en 944.

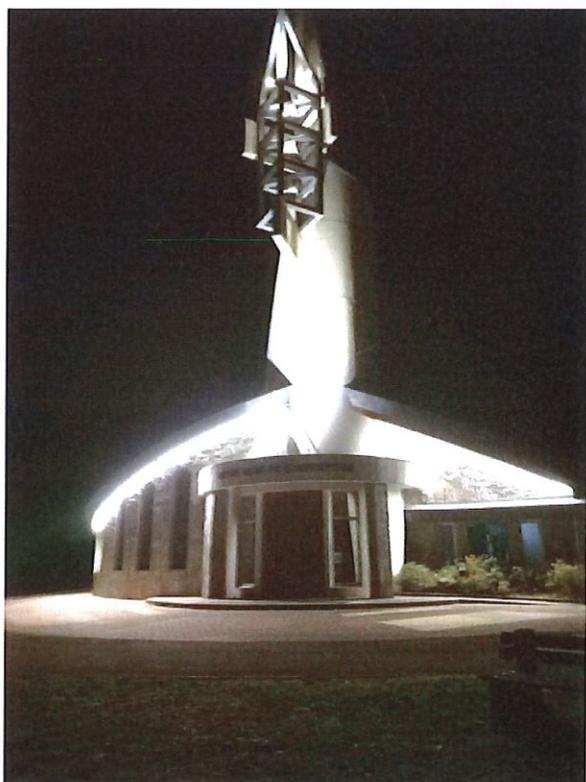
SAINT BARNARD est à l'origine de la création de ROMANS

Le 18 février 2024 nous vous proposons de nous retrouver entre messieurs pour fêter

La SAINT BARNARD (Le lieu sera désigné en fonction du nombre de participants). Venez nombreux !

Merci de confirmer votre présence avant le 08 février 2024.

Jean-Claude : 0660281600 Jean-Paul : 0612370741



MISE EN LUMIÈRE DU CLOCHER DE L'ÉGLISE

Début 2023, la commune a répondu à un appel à projets lancé par Territoire 38 qui proposait la mise en valeur des bâtiments ou ouvrages d'art communaux par illumination. Nous avons candidaté pour la mise en lumière du clocher de l'église et du pont de la Renaudon.

Cet été, le projet du clocher de l'église a été retenu et labellisé.

Les travaux d'éclairage ont été réalisés cette fin d'année 2023 pour un montant global de 15 000 € avec un reste à charge de la commune de 8000 €.

L'inauguration de cette réalisation aura lieu le 22 février 2024 à 18 h, salle du Mas, à l'invitation de Territoire d'Énergie Isère. Vous y êtes toutes et tous cordialement invités.

LA PAGE DES PROFESSIONNELS

*Pour que vivent commerces
et artisans, n'hésitez pas à
les solliciter !*

BAR-RESTAURANT
POINT POSTE MULTI-SERVICES
LE MAS-RELAIS DU BEAUMONT

04 56 56 15 51 07 50 32 96 21

DOMINIQUE GIRARD
Plomberie- Chauffage
Energies renouvelables
06 10 23 57 90

BOULANGERIE-PÂTISSERIE
Denis Fouilloud
04 76 30 40 08

PHILIPPE JACQUIN
Multi-services-bricolage express
06 85 18 55 70

TAXI
JEAN-MARC PÉRINO
06 87 90 55 09

CAMPING LE CHAMPLONG
location chalets mobilhomes
bar-restaurant
Stéphanie et Lionel
04 76 41 81

DENIS GILMAN
Électricité domotique
06 73 51 61 59

MARC PEREZ
réparation ordinateurs, dépannage à
domicile, vente informatique
06 09 59 03 42

CHANT'PIZZA
food truck
Chantal Fouilloud

06 10 47 06 63

SASU FLORENT BATTISTEL
Maçonnerie-béton armé
aménagement extérieurs
06 08 49 64 42

GARAGE DU BEAUMONT
Lionel Locatelli
réparations toutes marques
spécialiste 4X4
04 76 83 95 69

LES RUCHETTES DE L'OBIOU
Anne-Claire Bonhomme
Miellerie-produits de la ruche
animations pédagogiques
07 44 81 10 27

SAS JEROME BATTISTEL
travaux publics et privés
terrassements-maçonnerie
béton armé
09 54 50 67 83

SASU JOLIVOT
Maçonnerie générale et gros oeuvre
06 16 42 06 37

EVE JACQUIN
artiste peintre
art-praticienne en développement
06 73 24 21 81

MARCELLI ELOISE
KINESITHÉRAPEUTE À
DOMICILE
07 86 07 49 70

SERGE LABBAYE
géobiologue
analyse électromagnétique
particuliers, commerces, milieu
agricole 06 72 38 92 60

Faites-vous connaître !

Vous exercez votre activité sur la commune ?

Nous vous offrons la possibilité de faire connaître votre activité en publiant un texte et/ou photo. envoyez votre document à la mairie par mail. il sera publié dans un prochain numéro

INFORMATIONS DIVERSES

MAIRIE

ouverture : mardi et jeudi 9 h - 12 h et
13 h - 16 h

tel : 04 76 30 40 39

mail : mairielasalleenbeaumont@orange.fr

site web : <https://la-salle-en-beaumont.fr>

OUVERTURE DÉCHETTERIE

Mardi : 9 h- 12 h

Jeudi : 14 h- 16 h

Samedi : 14 h- 16 h l'hiver
14 h- 16 h 30 l'été

ENTRETIEN DES ABORDS DE VOIRIE

Suite aux aléas climatiques de nombreux arbres sont morts le long des chemins communaux. Les propriétaires sont responsables des dégâts occasionnés lors de la chute sur la voie publique, Ils doivent couper et entretenir leurs arbres. Si ce n'est pas fait, la commune après information auprès du propriétaire, fera couper les arbres au frais de celui-ci. (Idem pour les bâtiments en mauvais état).

BUS COMMUNAL

Tous les mercredis, Roger vous emmène dans le minibus de la commune pour faire des emplettes à la Mure.

Départ 8 h 30 Retour 11 h 30 - 12 h

Aller-retour pour 4 €

contact de Roger : 06 50 58 76 42

Défibrillateurs.

La municipalité a acheté et fait installer deux défibrillateurs qui sont à disposition en cas d'urgence.

Ils sont situés pour l'un sous le porche d'entrée de l'école « La Marèche » et pour l'autre derrière la salle des fêtes "le Mas", à côté de l'église.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour participer à l'élaboration de ce journal. Faites-vous connaître en mairie, nous vous contacterons pour le prochain numéro.

Ont participé à ce numéro :
Georges Coté
Jean-Claude Di Bisceglie
Jean-Paul Paulin
Marie-Noëlle Battistel
Serge Labbaye
Marcel Vieux
Anne-Claire Bonhomme
Roland Balme

POUR LE BON FONCTIONNEMENT DE NOS STATIONS D'ÉPURATION.

Les trois stations d'épuration des eaux usées de notre commune (le Champlong, les Borels, la Roche) sont entretenues chaque semaine par un agent de la commune, mais il est nécessaire pour en assurer le bon fonctionnement de respecter certaines règles.

Il est impératif de ne pas jeter dans nos toilettes les produits qui engorgent les stations tels que les lingettes nettoyantes, les serviettes hygiéniques, les rouleaux de papier hygiénique même ceux dits dégradables, les denrées alimentaires. Ces divers produits sont à jeter dans les poubelles adéquates.

Merci de respecter ces règles.